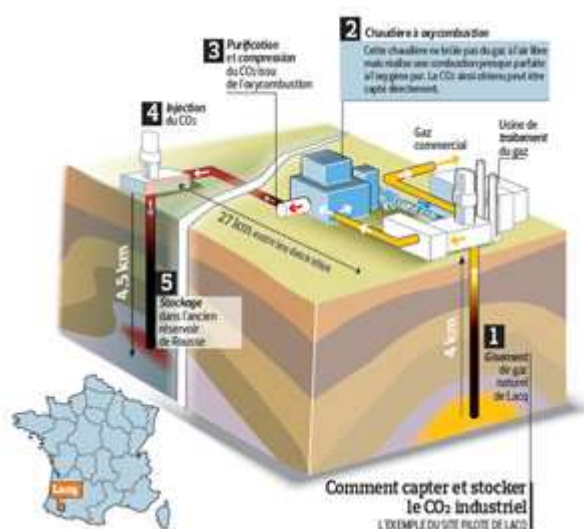


# Total capte et stocke du gaz carbonique à Lacq

De notre envoyée spéciale à Lacq (Pyrénées-atlantiques), Marielle Court  
13/01/2010 | Mise à jour : 16:38 | Commentaires  6 |  Ajouter à ma sélection

**L'expérimentation qui va être menée durant deux ans fait l'objet d'une plainte au tribunal de Pau par des associations écologistes.**

Le geste était très symbolique. Christophe de Margerie, président du groupe pétrolier Total, et Valérie Létard, secrétaire d'État chargée des Technologies vertes, ont officiellement mis en route, lundi, le premier système expérimental **de captage et de stockage de gaz carbonique** (CO<sub>2</sub>) en France. Durant deux ans, près de 120 000 tonnes de CO<sub>2</sub> (soit l'équivalent de ce que rejettent 40 000 voitures sur la même période) seront enfouies et surveillées à la loupe à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), sur le site d'extraction de gaz naturel. L'objectif de Total est bien sûr de valider l'expérience avant de pouvoir passer à une phase industrielle.



*Cliquez sur l'aperçu pour agrandir l'infographie*

Le CO<sub>2</sub> est très largement mis en cause dans le réchauffement climatique. Or la production actuelle d'énergie représente un quart des émissions de gaz à effet de serre. À défaut de pouvoir remplacer rapidement les énergies fossiles par du renouvelable (solaire, éolien...), les industriels misent sur ce système qui, sans faire disparaître les émissions, permet au moins de les circonscrire.

Ce pilote, mené en partenariat avec Air liquide, consiste à isoler le CO<sub>2</sub> par oxycombustion (voir infographie). Il est ensuite lavé, dépoussiéré, déshydraté puis comprimé avant d'être expédié par gazoduc jusqu'au site de stockage, à une vingtaine de kilomètres de Lacq. Il s'agit de l'ancien champ de gaz de Rousse, dont l'exploitation, qui a commencé en 1972, est terminée aujourd'hui. Le CO<sub>2</sub> est alors injecté à 4 500 mètres sous terre, sous «un couvercle d'argile et de marne âgé de plus de 35 millions d'années et ayant résisté à la formation des Pyrénées», précisent les représentants de Total, et qui présente donc des «qualités optimales de sécurité et de pérennité».

Mais ces propos crispent encore plusieurs associations locales. Et notamment des représentants des vignerons de Jurançon dont certains ont des parcelles de vigne situées juste au-dessus du sous-sol destiné au gaz carbonique. Ils ont

d'ailleurs effectué un recours près du tribunal administratif de Pau contre l'arrêté préfectoral du 13 mai 2009 autorisant l'expérimentation.

## Filière prioritaire

Pour les ONG, membres pour la plupart de FNE (France Nature Environnement), il s'agit «d'un projet dangereux, coûteux, inutile et qui engagera la responsabilité de l'État sur le long terme». L'autorisation d'exploitation du site ayant été accordée avant l'adoption de la loi Grenelle 2, qui doit réglementer la question de la responsabilité, «c'est le droit minier actuel qui s'applique. Au bout de cinq ans, l'État va donc être responsable de la surveillance», explique Arnaud Gossement, l'avocat des associations.



L'installation de captage de CO2 à Jurauçon. (AFP)












Ces dernières dénoncent de la même manière des risques de fuite. De façon générale, les écologistes estiment qu'il vaudrait mieux investir dans des énergies propres que dans des systèmes qui «ont surtout pour objectif d'exploiter les immenses stocks de charbon en toute bonne conscience».

Mais pour Total, le captage-stockage de carbone est précisément un investissement d'avenir. «Il faut démultiplier ces pilotes au niveau français et européen», assure Christophe de Margerie. D'abord «parce que les problèmes à régler en matière technique restent considérables», mais aussi «afin qu'ils puissent être développés ultérieurement à un coût acceptable». De futurs emplois verts, estime pour sa part Valérie Létard, qui rappelle que le captage et le stockage du CO2 «font partie des dix-huit filières prioritaires identifiées par le Commissariat général au développement durable».

### LIRE AUSSI :

» [Lacq : la chasse au CO2 a commencé](#)

» [Le CO2 enfoui sous le sol américain](#)

|  |   |
|--|---|
| Imprimer  | Partager      |
| Envoyer   | S'abonner      |

**LE FIGARO** · fr